

## Comité Technique Cité du Risque

*Réunion du 15 Juin 2011*

Comme prévu lors de la réunion du 18 mai 2011, le Comité Technique restreint constitué par le Comité d'Orientation s'est réuni pour déterminer les pistes de travail

Etaient présents :


- Thomas HENRY
- Jean DUCOS
- Jean-Louis-RIMBOD
- Christophe KLOTZ
- Claude SMIROU

Discussion entre les participants sous forme de "brainstorming" destiné à faire émerger les pistes les plus cohérentes pour avancer dans le projet.

Des éléments de discussion proposés par J.DUCOS ont été évoqués et discutés :

- La distinction cité classique / cité interactive est-elle à retenir ? Ne pourrait-on plutôt parler de 2 fonctions principales : une fonction "accès à la connaissance (aux données)" et la fonction "didactique-éducative" ? Quid d'une passerelle entre elles ?

Il ressort assez vite de l'échange que la distinction ne pose pas particulièrement de problème car celui qui veut accéder à la connaissance passe généralement par un moteur de recherche (Google, ciblage par Wikipédia, etc..). Ce qu'il nous faut, c'est réfléchir à une forme de moteur de recherche qui fasse gagner du temps aux chercheurs en ciblant immédiatement le domaine du risque attendu.

- Cela nous amène à considérer que ce que nous allons appeler "l'étude de marché", soit faite de manière précise. Comment réaliser cette étude ? A chaque fois qu'un site est créé à destination d'un public, en amont une étude a été réalisée.
  - Thomas Henry signale que CALYXIS a travaillé, en collaboration avec la MAIF, à la création d'un site <http://www.maif.fr/conseils-prevention/nos-solutions-securite/accueil.html> sur lequel des produits ayant été sélectionnés par CALYXIS sont proposés aux sociétaires MAIF qui peuvent aussi les acheter. CALYXIS assure la maintenance du site et la surveillance des produits. Il ne sait toutefois pas comment a été faite l'étude en amont. Il suggère de voir aussi le site [pedagogiedelaprevention.com](http://pedagogiedelaprevention.com) qui est un catalogue de produits pédagogiques sur la prévention réalisés par Calyxis avec pour partenaires 
  - Christophe Klotz propose de voir également du côté "assureurs" la manière dont les études ont été faites.
  - Dans le même cheminement, il est émis l'idée de pouvoir recueillir des avis, des commentaires ou des acteurs potentiels de l'étude par l'intermédiaire d'une page sur les réseaux sociaux<sup>1</sup> ou par la création d'un blog avec forum ouvert → rechercher rapidement un nom de domaine libre pour occuper ce terrain (quid de "citedurisque.com ou org. ?).

<sup>1</sup> Les principaux réseaux sociaux sont Facebook  et Twitter  ayant chacun leur public.

- Petit à petit, au fur et à mesure de cet échange, se dessine le contenu de notre argumentation destinée à obtenir ce que nous cherchons afin de donner son enveloppe à notre cité virtuelle du risque :
  - Attirer des entités (entreprises, universités, associations, collectivités, etc.) qui ont des "choses" à proposer dans le domaine de la prévention des risques et leur permettre de les faire connaître
  - En d'autres termes, où vont ces entités pour chercher les infos dont elles ont besoin et quels supports utilisent-elles pour diffuser les leurs ?

### Relevé de décisions :

- Fabriquer un argumentaire avec l'aide d'un pro pour nous aider à le rédiger avec les ingrédients suivants :
  - Comment se procurer les informations
  - Comment font les entités pour diffuser les leurs
  - Quels supports utilisent-elles ?
  - Vont-elles sur des sites spécialisés plutôt que sur des moteurs de recherche généralistes

J. DUCOS va entrer en contact avec Y. SCHMITZ de la MACIF, membre du Comité d'orientation de la Cité du risque afin de déterminer si nous pouvons être aidés

- Etablir une liste des entités à cibler pour ce questionnaire et a priori
  - *Les universités* : C. Smirou propose les universités de Montpellier III, Paris Diderot VII, Saint-Quentin en Yvelines, l'Ecole des Mines et éventuellement l'université de Lille, sites dans lesquels il conserve des contacts utiles
  - *Les assureurs* : C. Smirou se propose également d'assurer le lien avec le GEMA et la FFSA
  - *Le domaine associatif ou spécialisé* :
    - la fédération des APAJH (Association pour Adultes et Jeunes Handicapés) [www.apajh.org](http://www.apajh.org)
    - la FNATH – Association des Accidentés de la Vie [www.fnath.org](http://www.fnath.org)
    - les services Prévention des CARSAT - Caisses d'Assurance Retraite et Santé au Travail (*anciennement CRAM depuis la loi HPST du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital*). Voir par exemple [www.carsat-centreouest.fr](http://www.carsat-centreouest.fr)
    - la Fédération Française Handisport [www.handisport.org](http://www.handisport.org)
    - etc.
  - *Les métiers de l'artisanat ou du commerce*
  - *L'association des Maires de France* [www.amf.asso.fr](http://www.amf.asso.fr)
  - *Les grosses entreprises locales* (ARIZONA CHEMICAL, POUJOLAT, etc.)
- Une fois ces impondérables mis au point → prise de contact par mail